

Bulletin
communautaire
Juin 2026
#16

Bassin

de Pont-à-Mousson

LES IDÉES POUSSENT
LES PROJETS DÉCOLLENT



- 3-6 LE NOUVEAU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
- 7 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- 8-9 FINANCES : LE BUDGET 2026
- 10 PETITE ENFANCE
- 11 ENVIRONNEMENT
- 12-13 CULTURE
- 14-15 FOCUS SUR NOS COMMUNES



Le mot du Président



Henry LEMOINE

La parution de cette revue d'information marque le départ d'un nouveau mandat suite aux élections de mars dernier. Même si plusieurs équipes municipales ont changé, on constate une grande constance sur l'ensemble du Bassin, ce qui augure une continuité dans les projets de développement de notre Communauté de Communes. Cette dernière a profondément évolué au fil des mandats et reste une intercommunalité de projets qui tend à améliorer le service rendu à la population et aux Communes membres.

Depuis le dernier numéro, la nouvelle déchetterie de Pont-à-Mousson a ouvert ses portes et satisfait les nombreux habitants qui la fréquentent.

La dynamique engagée en matière de développement économique, de petite enfance, d'environnement, de culture et de sports est toujours aussi forte dans les choix budgétaires réalisés. Ainsi que vous pourrez le constater, les taux d'imposition n'augmentent pas malgré les mesures drastiques de réduction des dépenses imposées par l'Etat.

Bonne lecture et bon été à toutes et à tous !

Henry Lemoine
Président de la CCBPAM

LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LE PRÉSIDENT, LES VICE-PRÉSIDENTS ET LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Henry LEMOINE
Président de la Communauté
de Communes
Maire de Pont-à-Mousson



Henri POIRSON
1^{er} Vice-Président
Développement économique
Maire de Dieulouard



Dominique ROUBY
2^e Vice-Président
Finances
Maire de Belleville



Sandrine CHARIS
3^e Vice-Présidente
Petite Enfance
Adjointe au Maire de
Norroy-lès-Pont-à-Mousson



Bernard BURTÉ
4^e Vice-Président
Service aux communes
Maire de Gezoncourt



Bernard BERTELLE
5^e Vice-Président
Déchets - Maire de
Blénod-lès-Pont-à-Mousson



Lionel CHARIS
6^e Vice-Président
Tourisme
Maire de Pagny-sur-Moselle



Noël GUÉRARD
7^e Vice-Président
Mobilités
Maire de Lesménils



Pascal FLEURY
8^e Vice-Président
Habitat et Gens du Voyage
Maire de Montauville



Jonathan RICHIER
9^e Vice-Président
Environnement
Adjoint au Maire
de Pont-à-Mousson



Leslie DUDOIT
10^e Vice-Présidente
Culture
Maire de Griscourt



Gérard BOYÉ
11^e Vice-Président
Sécurité et solidarités
Maire de Maidières



Thomas GIRARD
12^e Vice-Président
GEMAPI
Maire de Vittonville



Gautier LOMBARD
13^e Vice-Président
Pôle aquatique et Sports
Maire de Port-sur-Seille



Claude HANRION
Conseiller délégué
mutualisation
et aide aux communes
Maire de Rosières-en-Haye



Matthieu BOULANGEOT
Conseiller délégué
SCOT et aménagement
du territoire
Maire de Loisy

LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (SUITE)

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



Jean-Christophe Lanno
Conseiller communautaire
Maire d'Atton



Florence Guerre
Conseillère communautaire
Maire de
Autreville-sur-Moselle



JESSICA SABEL
Conseillère communautaire
Maire de Bezaumont



Sylviane Gardella
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire de
Blénod-lès-Pont-à-Mousson



Nicolas Barthélémy
Conseiller communautaire
Adjoint au Maire de
Blénod-lès-Pont-à-Mousson



Laurence Meyer
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire de
Blénod-lès-Pont-à-Mousson



Julien HÉZARD
Conseiller communautaire
Adjoint au Maire de
Blénod-lès-Pont-à-Mousson



Audrey Stoufflet
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire de
Blénod-lès-Pont-à-Mousson



Nicolas Arnould
Conseiller communautaire
Maire de
Bouxières-sous-Froidmont



Laurent Simon
Conseiller communautaire
Adjoint au Maire de
Champey-sur-Moselle



Waïna CZMIL-CROCCO
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire de
Dieulouard



Nicolas Barisien
Conseiller communautaire
Conseiller municipal à
Dieulouard



Estelle Grabas
Conseillère communautaire
Conseillère municipale à
Dieulouard



Morgan RINIÉ-LEBARBIER
Conseiller communautaire
Conseiller municipal à
Dieulouard



Isabelle Sanzey
Conseillère communautaire
Conseillère municipale à
Dieulouard



Marc Mouzin
Conseiller communautaire
Maire de Jezainville

MANDAT



Jean-Marie RENARD
Conseiller communautaire
Maire de Landremont



Patrice POIREL
Conseiller communautaire
Maire de Martincourt



Jean-Vincent FLORENTIN
Conseiller communautaire
Maire de Morville-sur-Seille



Jérémy LAVALLEE
Conseiller communautaire
Adjoint au Maire de
Mousson



Georgia SARRE-HECTOR
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire de
Pagny-sur-Moselle



Jean-Paul DARADA
Conseiller communautaire
Conseiller municipal délégué
à Pagny-sur-Moselle



Julie LAVAUD
Conseillère communautaire
Conseillère municipale à
Pagny-sur-Moselle



Benoit VIGREUX
Conseiller communautaire
Conseiller municipal à
Pagny-sur-Moselle



Laurence FERRERO
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire de
Pont-à-Mousson



Gérard LÉOUTRE
Conseiller communautaire
Adjoint au Maire de
Pont-à-Mousson



Marie-Dominique FORMERY
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire de
Pont-à-Mousson



Isabelle MANGEON
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire de
Pont-à-Mousson



Anthony VELVELOVICH
Conseiller communautaire
Adjoint au Maire de
Pont-à-Mousson



Catherine DIMOFF
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire de
Pont-à-Mousson



Hervé GUILLAUME
Conseiller communautaire
Adjoint au Maire de
Pont-à-Mousson



Nadine NOTHIGER
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire de
Pont-à-Mousson

LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (SUITE ET FIN)

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



Clément SOSOÉ
Conseiller communautaire
Conseiller municipal délégué
à Pont-à-Mousson



Floriane VALY
Conseillère communautaire
Conseillère municipale
à Pont-à-Mousson



Étienne SIMON
Conseiller communautaire
Conseiller municipal délégué
à Pont-à-Mousson



Nelly GERNER
Conseillère communautaire
Conseillère municipale déléguée
à Pont-à-Mousson



Joris PETITMANGIN
Conseiller communautaire
Conseiller municipal délégué
à Pont-à-Mousson



Matthieu JACQUOT
Conseiller communautaire
Conseiller municipal à
Pont-à-Mousson



Jean-Marc VAUTHIER
Conseiller communautaire
Conseiller municipal à
Pont-à-Mousson



Sandrine LESELLIER
Conseillère communautaire
Conseillère municipale à
Pont-à-Mousson



Jennifer BOHRER BARREAU
Conseillère communautaire
Conseillère municipale à
Pont-à-Mousson



Pascal DOYOTTE
Conseiller communautaire
Maire de Rogeville



Jacques RAVAILLER
Conseiller communautaire
Maire de Sainte-Geneviève



Jean-Pierre DEL VECCHIO
Conseiller communautaire
Maire de Vandières



David GIRARD
Conseiller communautaire
Maire de Ville-au-Val



Catherine NOËL
Conseillère communautaire
Maire de Villers-en-Haye



Jean-Yves HERESBACH
Conseiller communautaire
Maire de Villers-sous-Preny

UNE FRICHE FERTILE EN EMPLOIS À PAGNY-SUR-MOSELLE

À Pagny-sur-Moselle, l'ancien site de la base vie de la LGV Est entre dans une nouvelle étape de son histoire avec la création d'un parc d'activités économiques communautaire porté par la CCBPAM.

Le Parc d'Activités Economiques se situe à l'entrée sud de la Commune de Pagny-sur-Moselle, sur un terrain acquis par la Communauté de Communes en 2023 : une situation stratégique entre Metz et Nancy, au sein d'un environnement déjà marqué par la présence d'infrastructures ferroviaires importantes.

BIENVENUE AUX ENTREPRISES LOCALES

L'objectif de cette zone d'activités de 1,8 hectare est d'offrir des solutions à des TPE et PME artisanales locales, dont plusieurs ont déjà exprimé leur intention de maintenir ou de développer leur activité à Pagny-sur-Moselle.

Sur place, les travaux d'aménagement et de viabilisation des 8 parcelles sont désormais achevés. Le raccordement électrique est en cours de finalisation. Après la réception de chantier début juin, la CCBPAM engagera les premières démarches d'implantation en donnant une priorité aux projets créateurs d'emplois et ancrés dans la durée.



UNE RECONVERSION EXEMPLAIRE

Il s'agit d'accueillir sur ce site des entreprises à dominante artisanale, de dimension locale ou régionale, qui feront vivre ce parc et créeront de la valeur sur place. C'est une manière très concrète de soutenir nos savoir-faire et nos emplois de proximité.

Une manière aussi de concilier économie et écologie puisqu'elle s'inscrit dans le cadre d'une reconversion de friche et permet ainsi de renforcer l'attractivité économique du Bassin de Pont-à-Mousson sans mobiliser de nouveaux espaces agricoles ou naturels !

AIDES À LA RÉNOVATION DES LOCAUX COMMERCIAUX

La Communauté de Communes, en partenariat avec la Région Grand Est, finance la rénovation et la modernisation de votre local commercial sur l'ensemble des 31 communes du territoire.

Travaux d'aménagement intérieur, rénovation de devanture, amélioration énergétique, achat de mobilier... ce dispositif d'Accompagnement des

Commerces en Milieu Rural (ACCOR) vise à redynamiser les territoires et à soutenir le développement commercial. Il s'adresse aux commerces de moins de 10 salariés disposant d'une vitrine en rez-de-chaussée. Déjà 36 commerçants du Bassin en ont bénéficié depuis son démarrage.

Conditions principales : les travaux doivent être compris entre 4 000 € et

20 000 € maximum. L'aide couvre la moitié de ces travaux, soit 50 % de subvention : ce qui représente entre 2 000 € et 10 000 €.

CONTACT

Vous êtes intéressé ? Pour vérifier votre éligibilité et obtenir des informations complémentaires, contactez le service ORT au Tél. : 07 88 70 98 26

PRIORITÉ AUX SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ SANS HAUSSE DES TAUX D'IMPOSITION

Malgré une nouvelle augmentation majeure des prélèvements de l'Etat, la Communauté de Communes réussit à maintenir une importante capacité d'investissement. Cette année de nouveau, les taux d'imposition resteront inchangés !

Les nouveaux élus Communautaires ont confirmé la trajectoire financière de la CCBPAM, dans sa volonté d'investir dans les services publics de proximité, en épargnant les habitants de toute hausse d'imposition et en maintenant une dette au plus bas.

PAS DE HAUSSE DE L'IMPOSITION

Taxe sur le Foncier Bâti, Taxe sur le Foncier Non Bâti, Contribution Foncière Economique... Dans la continuité du précédent mandat, la pression fiscale n'augmentera pas en 2026 au sein de la Communauté de Communes. Un choix volontaire d'autant plus fort qu'il n'amputera pas pour autant les projets d'investissement de la CCBPAM.

UN EMPRUNT À COURT TERME

L'emprunt à court terme réalisé en 2025 pour permettre l'accueil de nouvelles

entreprises au sein de la zone d'activités économiques communautaires de Bouxières-Lesménils sera rapidement soldé. Cet emprunt d'un montant de 4,85 millions d'euros est dédié à l'acquisition de terrains sur la ZAE, en vue d'y faciliter les implantations d'entreprises. Il sera progressivement remboursé par le produit de la vente des terrains aux entreprises s'installant sur ce territoire de la Communauté de Communes.

UNE DETTE TROIS FOIS INFÉRIEURE À LA MOYENNE

Il est important de souligner que la CCBPAM maintient un niveau de dette très faible. À titre de comparaison, le taux d'endettement de la Communauté de Communes s'élève à seulement 70 € par habitant contre 203 € pour la moyenne des intercommunalités de taille similaire.

DES PRÉLÈVEMENTS DE L'ÉTAT TOUJOURS PLUS IMPORTANTS

Au-delà du « traditionnel » Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales, qui soustrait chaque année 500 000 € à la CCBPAM pour les redistribuer à d'autres collectivités, l'Etat a renouvelé en 2026 une ponction supplémentaire qu'il avait lui-même créée en 2025, d'un montant de 406 000 €. Il s'agit d'un dispositif destiné à résorber le déficit national nommé DILICO (Dispositif de Lissage Conjoncturel des Recettes des Collectivités).

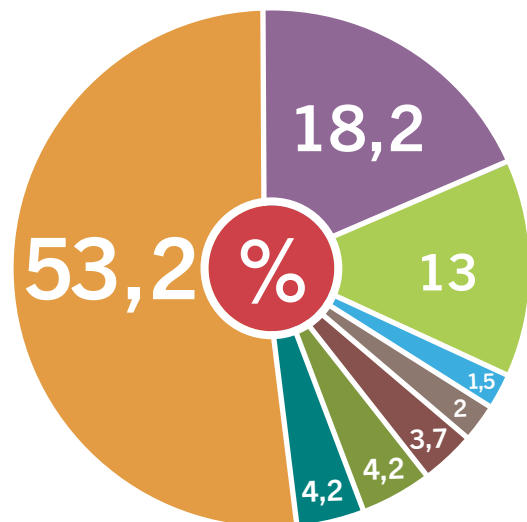
En tout et pour tout, lors du vote de la Loi de Finances 2026, c'est concrètement un peu plus de 1 800 000 € de pertes pour la CCBPAM qui ont été décidées en 2026 (comprenant le FPIC, le DILICO, des baisses de compensations de l'Etat, un décalage de la FCTVA et l'augmentation de la cotisation employeur à la CNRACL...).

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

D'OÙ VIENNENT LES RESSOURCES DE LA CCBPAM ?

En millions d'euros

ÉTAT 20,5 M€ Dotations	MÉNAGES 5 M€ Taxe habitation résidence secondaire Taxe foncière Taxe d'enlèvement des ordures ménagères
ENTREPRISES 7 M€ Fiscalité professionnelle Taxe sur les surfaces commerciales	SERVICES 1,4 M€
RÉGION 0,6 M€	SUBVENTIONS CAF 0,8 M€
DÉCHETS VALORISÉS 1,6 M€	AUTRES 1,6 M€



Répartition en pourcentage

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2025-2026

NOUVELLE DÉCHETTERIE
DE PONT-À-MOUSSON

4 111 000 €



NOUVELLE
CRÈCHE D'ATTON

2 385 000€



CONSTRUCTION DE LA
MÉDIATHÈQUE DE PAGNY

1 300 000 €



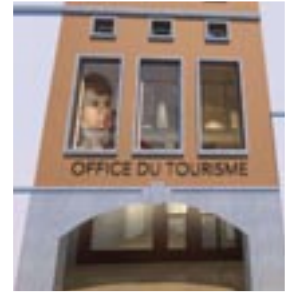
RÉNOVATION DU CHÂTEAU
DE DIEULOUARD

850 000 €



RÉHABILITATION
DE L'OFFICE DE TOURISME

350 000 €



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

QUAND LA CCBPAM DÉPENSE 100 €, OÙ VONT-ILS ?

26€

Services aux communes
Administration
Hygiène et sécurité
Action sociale

17€

Environnement
Services urbains
Déchets

3€

Développement
économique
Tourisme



34€

Reversement
aux communes du Bassin

14€

Services
à la population
Culture, Sport
et Jeunesse
Petite enfance Enseignement
et formation

6€

Transports

ATTON LA CRÈCHE SUR ORBITE

Construction en approche pour “Les Ch’Attons”, une structure d’accueil qui devrait faire le bonheur des petits et des grands, familles comme professionnels. Ouverture prévue d’ici à deux ans.

A Atton, la nouvelle crèche sera construite d’ici à deux ans, sur un terrain de 2 258m² que la commune a cédé à la CCBPAM pour un euro symbolique. Elle est appelée à remplacer l’établissement actuel dont les locaux montrent des limites de plus en plus importantes.

10 PLACES SUPPLÉMENTAIRES

Conçue pour le bien-être des enfants, des familles et des professionnels, la crèche “ Les Ch’Attons ” proposera deux grands espaces de vie et des espaces d’activité spécifique. Elle s’ouvrira sur un espace jardin et deux grandes terrasses et offrira 35 places contre 25 actuellement. La maîtrise d’œuvre du projet a été confiée au cabinet d’architecte *A CONCEPT*. Le permis de construire a été déposé et les marchés de travaux ont été lancés mi-avril pour une ouverture de la crèche prévue au plus tard début 2028.



SURPARTAGE PARENTAL : LA CCBPAM SE MOBILISE

Le surpartage parental désigne la tendance des adultes à partager



massivement des informations, photos ou vidéos de leurs enfants sur les réseaux sociaux. Derrière cette pratique se cachent des dimensions juridiques et éthiques, touchant autant au respect du droit à l’image qu’à la responsabilité parentale.

PRÉVENIR LES RISQUES

Consciente des enjeux, la CCBPAM a souhaité répondre à un appel à projet de l’Agence Régionale de Santé Grand Est avec l’objectif de sensibiliser les parents

et de leur fournir des outils pratiques pour prévenir les risques liés à ce surpartage et plus généralement à l’usage des écrans.

Après l’envoi d’un questionnaire aux familles à l’été 2025, le projet se poursuit en 2026 avec une campagne d’information en mai, des Cafés/partage en juin, une conférence et des ateliers pratiques en octobre, le tout ponctué par l’édition d’une charte des bonnes pratiques en novembre.

UNE ACTION COORDONNÉE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

La Communauté de Communes structure désormais la lutte contre le frelon asiatique sur l'ensemble des 31 communes. Les interventions sur les domaines publics et privés sont prises en charge par la collectivité. La mobilisation des habitants reste néanmoins essentielle pour repérer et signaler.

Comment agir efficacement ? Plusieurs gestes simples et complémentaires permettent de limiter la prolifération du frelon asiatique.

SIGNALER LA PRÉSENCE

En cas de doute ou d'observation (individu ou nid), il est important de faire un signalement auprès de votre mairie ou, si elle est fermée, à la Communauté de Communes, idéalement accompagné d'une photo. Cela permet un suivi précis de l'évolution de l'espèce.

DÉTRUIRE LES NIDS PRIMAIRES

Entre février et mai, les jeunes reines fondatrices construisent des nids de petite taille (5 à 20 cm), souvent situés à faible hauteur (abris, haies, avant-toits). Leur destruction précoce évite la formation de nids secondaires beaucoup plus volumineux et difficiles à traiter. C'est ainsi que la CCBPAM a équipé ses communes membres de 350 pièges.

INSTALLER DES PIÈGES CIBLÉS

De février à juin, puis éventuellement de fin août à mi-novembre, la pose de pièges spécifiques est déployée par les référents communaux sur tout le territoire.

RECONNAÎTRE LE FRELON ASIATIQUE



Corps majoritairement noir, bande orangée sur l'abdomen, pattes à extrémités jaunes à ne pas confondre avec le frelon européen, plus clair.

Chaque signalement compte. Ensemble, protégeons notre biodiversité.

Les Bonnes Pratiques Environnementales
→ Guide pratique

TOUS ACTEURS

Un environnement préservé | Une eau de qualité | Un territoire durable | Une meilleure qualité de vie

Réduction des déchets

- Tri
- Compostage
- Privilégier le zéro emballage / vrac

Diminuer les consommations d'énergies

- Ecogestes (éteindre les lumières et appareils...)
- Utiliser les programmes ECO, heures creuses...
- Isolation thermique des bâtiments

Transport

- Mobilité douce : marche, vélo
- Transports en commun : train, bus, covoiturage
- Privilégier les circuits courts et Acheter local

Respect de la nature

- Éviter les nuisances sonores
- Respecter la faune et la flore
- Utiliser les sentiers
- Pas de dépôt sauvage

Diminution de la consommation d'eau

- Mousseurs d'eau
- Douches courtes
- Réparer les fuites
- Récupérateur d'eau de pluie
- Paillage et arroser en fin de journée

Pour plus d'information rendez-vous sur www.bassin-pont-a-mousson.fr

DÎTES *Oui* À

OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE

**Vendredi 11 septembre
18h00 à l'Espace Saint-Laurent**

Ce rendez-vous sera aussi celui de la présentation de l'Agenda Culturel, qui tracera la saison 2026/2027 avec ses nombreux événements !

L'événement se poursuivra avec le **spectacle Pierre Feuille Loup** proposé par la compagnie **Les vibrants défricheurs**, spectacle Micro-Folie en partenariat avec la Villette dans le cadre du Festival de théâtre jeune public *l'Autre Programme*.

Pierre Feuille Loup c'est un conte ou plutôt trois contes. C'est même un road trip à travers plusieurs histoires dont le célèbre *Pierre et le loup* de Prokofiev.



C'est aussi un concert, qui vous emmène à travers les multiples sonorités de la guitare amplifiée. C'est enfin un conte illustré en direct, qui déploie sous vos yeux un univers presque « magique ».

PORTES OUVERTES AU CONSERVATOIRE

Le Conservatoire vous ouvre ses portes les lundi 29 et mardi 30 juin de 17h à 20h, et le mercredi 1^{er} juillet de 10h à 17h.

Les visiteurs seront accueillis en musique, des ateliers pour tous vous y attendront et vous pourrez essayer les instruments. Programme détaillé à retrouver prochainement sur le site de la CCBPAM.

Un second rendez-vous est fixé du 3 au 5 septembre pour la prise d'horaire avec les professeurs et l'inscription aux ateliers. Ce sera l'occasion de découvrir les locaux et l'équipe pédagogique !

CLASSE DE DANSE



La danse a investi le Conservatoire en 2025. Les cours ont lieu chaque mercredi dans les locaux rénovés du Centre Socioculturel de Dieulouard. Il y en a pour tous les goûts, avec la danse classique et contemporaine, et pour tous, de 4 à 104 ans.

PRATIQU'AM

C'est dans un esprit d'ouverture et de diffusion que le conservatoire Jean Wiener a le plaisir de vous présenter sa 25^e édition des *Pratiqu'AM*. Le festival irriguera dès le mois d'octobre avec un concert en partenariat avec le NJP à l'Espace Saint-Laurent, et naviguera sur le territoire jusqu'à Dieulouard pour sa clôture le 25 juin 2027.



LA CULTURE !

LES LÉGENDES AUTOMNALES FÊTENT LEURS 20 ANS !

Des conteurs inoubliables, un public fidèle et un passage entre les générations...

Depuis 20 ans la butte de Mousson se pare d'une mystérieuse aura à l'approche du 31 octobre, Samain ou Halloween, appelez-le comme vous le souhaitez.

D'étranges groupes déambulent au flambeau dans les ruelles du village. Des voix murmurent des histoires d'autres époques, d'autres lieux... Et un pont se crée entre les mondes.

Pour ce 20^{ème} anniversaire, la magie va à nouveau s'installer à Mousson le temps d'un grand week-end. Du 16 au 18 octobre 2026, retrouvez une programmation de contes pour petits et grands.

Qui seront les porteurs d'histoires ?



PORTRAIT LA MÉDIATHÈQUE DE VANDIÈRES

Êtes-vous sûr de bien connaître les 7 médiathèques du réseau ?



La médiathèque de Vandières, où Laure vous accueille depuis 2023, se trouve au cœur du village dans un écrin de verdure.

Elle a été réaménagée et propose aujourd'hui des espaces de lecture et de jeu ainsi que des collections adaptées à tous les âges. Des animations (heures du conte, ateliers), incluses dans l'agenda annuel du Réseau des Médiathèques, complètent l'offre culturelle.

Depuis quelques mois, vous avez également accès à des jeux de société et à une *Switch* pour jouer sur place entre amis ou en famille.

LE SAVEZ-VOUS ?

Petite enfance : le service culture organise de nombreuses médiations à destination des tout-petits : découverte des livres, histoires, musique & mouvement ou parcours de motricité.

Retrouvez, comme chaque année en mai, tous les professionnels des crèches à la médiathèque de Pont-à-Mousson. Avec au programme :

- Des animations de sensibilisation autour de la surdité auront lieu le mercredi 24 juin de 14h à 18h à la médiathèque de Pont-à-Mousson, par l'Équipe Relais Handicaps Rares de Nancy.
- Le réseau des médiathèques prête du matériel à destination des personnes porteuses de handicap visuel : lecteur *Victor*, liseuses, loupes. Un téléagrandisseur est aussi accessible à la médiathèque de Pont-à-Mousson.
- Une *Cabane à Lire* a vu le jour à la Médiathèque de Pont-à-Mousson, venez la découvrir !

UN CHIFFRE À RETENIR ?

Le service Culture de la Communauté de Communes propose chaque année plus de 1 200 événements aux élèves des établissements scolaires du Bassin de Pont-à-Mousson !





LESMENILS

Situé au nord de la Communauté de Communes et relié par un axe autoroutier, Lesménils s'étend sur 11 km² à proximité de la butte de Mousson, offrant à ses 500 habitants un cadre de vie rural, paisible et attractif.

L'origine de la dénomination vient de « Mesnil », qui désigne un domaine rural. Au Moyen-Âge, la contrée était divisée en plusieurs hameaux, dont Noweroy, Soixon et Hameyville. Pendant la Grande guerre, le village a été lourdement impacté. La colline du Xon, qui surplombe la Commune, fut le théâtre de combats acharnés en 1915. Depuis, elle est devenue un symbole de résistance marquant l'identité de Lesménils à travers un patrimoine remarquable.



UN PATRIMOINE PITTORESQUE ET HISTORIQUE

La Commune abrite plusieurs monuments emblématiques tels que l'église Saint-Denis, située au hameau de Norroy, détruite lors de la Première Guerre Mondiale en 1915, avant d'être recons-truite cinq ans plus tard par l'architecte Jules Criqui. Le monument aux Morts de Lesménils, plus connu sous le nom de croix de Xon, a été détruit durant la seconde guerre mondiale en avril 1942 par les allemands avant d'être reconstruite en 1963 pour honorer les enfants de la Commune tombés au champ d'honneur durant la Grande Guerre : dix-huit noms sont gravés sur la pierre en symbole des héros morts pour la France.

DU RURAL À L'INDUSTRIE

La Commune accueille une zone d'activité concertée à vocation industrielle, située à proximité immédiate de l'autoroute A31. Cette implantation stratégique lui permet d'être un élément d'attractivité économique pour le Bassin de Pont-à-Mousson. Initialement créée pour favoriser l'implantation d'entreprises, cette zone regroupe aujourd'hui plusieurs établissements spécialisés dans l'industrie, le commerce, la logistique et les services aux entreprises. Elle contribue ainsi fortement à l'emploi local et au rayonnement du territoire.



UNE VIE LOCALE RICHE ET PARTICIPATIVE

Sur place, les Lesménillois ont le loisir de pratiquer plusieurs disciplines sportives. Ces nombreuses activités bénéficient d'infrastructures communales, dont un city stade avec plusieurs agrès, offrant une aire de loisirs accessible dès le plus jeune âge jusqu'aux adultes. S'ajoutent les événements sportifs, culturels, fêtes d'écoles et commémorations, portés par un tissu associatif particulièrement actif. Cette dynamique contribue à rendre ce territoire accueillant et profondément vivant.



MORVILLE-SUR-SEILLE



Situé entre Atton et Port-sur-Seille, le village multiséculaire séduit autant ses 204 habitants et ses visiteurs par son écrin naturel que par son attractivité géographique. Il présente notamment la particularité d'être aménagé en « L ».

Les Morvilloises et Morvillois disposent d'un riche patrimoine historique. Autrefois, intégrée au Saulnois, une région historique réputée pour ses sources salées, la commune fut au Moyen-Âge le théâtre de fortes rivalités entre les ducs de Lorraine et les évêques de Metz.

UN LIEU CHARGÉ D'HISTOIRE

Suite au traité de Francfort en 1871, Morville-sur-Seille devient un village frontière. Alors que le village reste français, les communes voisines telles

que Port-sur-Seille sont annexées par l'Empire Allemand (Alsace-Moselle). Cette situation a profondément marqué l'architecture locale.

Pendant la Grande Guerre, le village a subi d'importants dommages. Situé sur la ligne de front ou à proximité immédiate des combats de la forêt de Facq, il fut presque entièrement détruit. Aujourd'hui, le village garde des traces de l'entre-deux-guerres tout en portant l'empreinte de la reconstruction : une architecture qui respecte le charme traditionnel lorrain, tout en intégrant des éléments contemporains.



UN HÉRITAGE PATRIMONIAL ET CULTUREL

La Commune conserve une âme agricole et une tranquillité recherchée par nombre de Morvillois qui travaillent sur le territoire du Bassin de Pont-à-Mousson, mais aussi à Nancy et Metz, voire au-delà. Le village compte de nombreux éléments patrimoniaux, qui témoignent de sa résilience : l'église, le lavoir, le monument aux morts, ainsi que les splendides paysages de la Seille. Ceux-ci s'inscrivent dans un écosystème naturel remarquable.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE PONT-À-MOUSSON

75 allée Louis-Camille Maillard
BP 50285 - 54701 Pont-à-Mousson

Tél. : **03 83 87 87 00**

Site internet : www.bassin-pont-a-mousson.fr

Mail : info@ccbpm.fr



MOBILITÉS

03 83 81 37 21

agencelebus.pam@gmail.com

CONSERVATOIRE

03 83 83 14 38

conservatoire@ccbpm.fr

MÉDIATHÈQUE

03 83 83 14 38

mediatheque@ccbpm.fr

PETITE ENFANCE

06 71 76 53 58

06 72 16 59 10

rpe@ccbpm.fr

JEUNESSE

06 82 61 95 31

coordinationpel@gmail.com

LE PAM

03 83 81 08 93

piscine@ccbpm.fr

SERVICES DÉCHETS

07 86 40 98 64

03 83 87 87 00

dechets@ccbpm.fr

*Bassin de
Pont-à-Mousson*
Communauté de Communes

